

« QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ? »

« EFFONDREMENT DU MARCHÉ MONDIAL DES MATÉRIAUX RECYCLÉS,

DIMINUTION DES CAPACITÉS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS NON RECYCLABLES,

EXAMEN DE LA LOI ANTI-GASPILLAGE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE... »

Le contexte mondial et par conséquent national de la gestion de nos déchets est extrêmement tendu et incertain en cette fin d'année 2019.



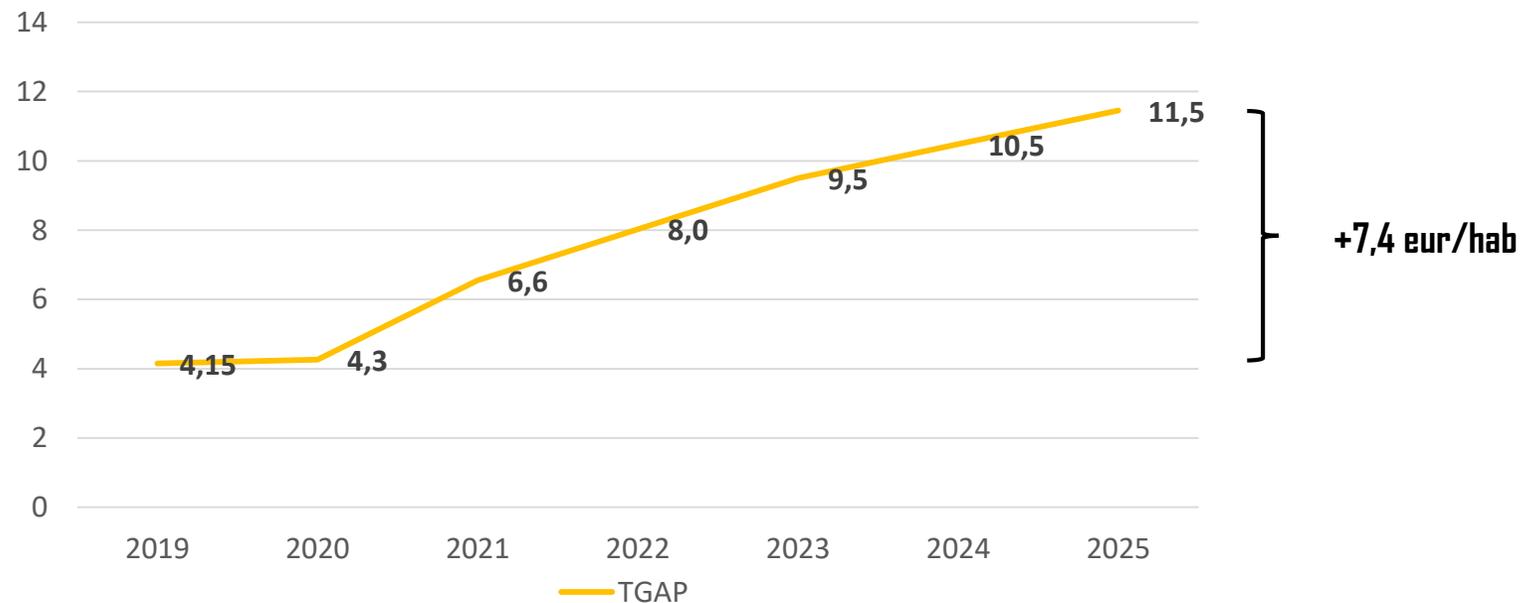
« QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ? »

1 – Fiscalité et évolutions législatives, Quels impacts sur les coûts de traitement ?

- La Taxe Générale sur les Activités Polluantes +7,4 eur/hab d'ici 2025
- La mise en place de la « consigne » impact de +2 eur/hab
- La volonté de réduire de 50% les tonnages en enfouissement et la réduction des capacités de traitement



Evolution TGAP habitant



Il est d'ores et déjà à noter que **la seule augmentation de TGAP pour l'année 2021 représentera +2,3 eur/hab/an.**



Evolution des coûts de traitement

		2020	2025		} +3 eur/hab
Biodéchets	€ HT/t	52	56	8 %	
DIB Enfouissement	€ HT/t	95	147	55 %	
OM Enfouissement	€ HT/t	86	143	66 %	
UVE	€ HT/t	105	120	14 %	
UIOM	€ HT/t	102	147	44 %	

Impact des décisions nationales **+10,4 eur/hab/an.**



« QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ? »

2 - Une crise mondiale du recyclage,
Quelle vision ?



Evolution des prix de rachat

		2018	2019	2020	
Carton 1.02	€ HT/t	105	80	30	-70 %
Carton 5.02	€ HT/t	90	80	25	-72 %
Papier 1.11	€ HT/t	90	70	35	-61 %

Papier et cartons
12 860 tonnes

Les cotisations représentent **65%** du Budget de Fonctionnement

Le reste **35 %** : ventes matières, soutiens et subventions



Coûts

« Tous flux confondus, le coût complet HT de gestion des déchets est de 117 euros par habitant » ADEME

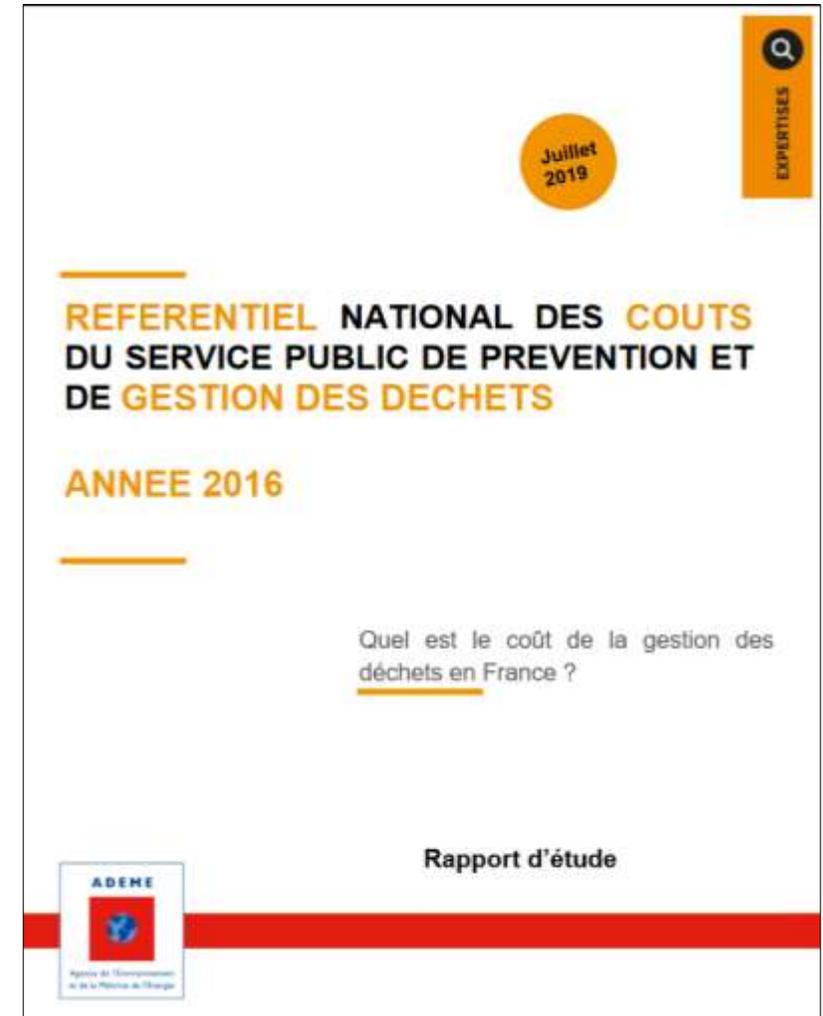
« La dispersion des coûts est très forte (80% des collectivités ont un coût aidé de gestion globale compris entre 62 et 122 euros par habitant) » ADEME

« Les analyses statistiques montrent que la typologie d'habitat est le premier facteur d'impact sur les coûts aidés. Ce sont les collectivités rurales qui présentent les coûts les plus faibles, essentiellement en raison des quantités collectées moindres et du niveau de service apporté (fréquence de collecte plus faible, moins de collectes en porte-à-porte...) » ADEME

Autour de chez nous :

Calitom (16) : 110 eur/hab/an (2018)

SMICVAL (33) : 111,6 eur/hab/an (2018)



« QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHETS ? »

Nos propositions :

- 1 – Un discours commun à porter vis-à-vis des maires
- 2 – Un temps d'échange annuel au sein des conseils communautaires ou d'agglomération
- 3 – Une rencontre annuelle avec les Présidents et directeurs des CDC/CDA
- 4 – Une rencontre annuelle avec les acteurs du territoire :

Constitution d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES), déjà imposée par décret.

AGIR ENSEMBLE

